

## **Le charisme**

Loup Besmond de Senneville

La Croix, no. 39984, 13 septembre 2014, p. 14-15

### **Qu'est-ce que le charisme ?**

Si les communautés religieuses invoquent souvent leur « charisme », ce terme est rarement défini, à tel point que les contours en demeurent relativement flous. L'utilisation de ce terme en relation avec la vie religieuse est récente. C'est Paul VI qui l'emploie pour la première fois dans un document pontifical, en 1971. « Vous seuls pouvez ainsi réveiller les cœurs à la vérité et à l'amour divin, selon le charisme de vos fondateurs », écrit-il dans l'exhortation apostolique *Evangelica testificatio* (Sur le renouveau de la vie religieuse).

Le terme lui-même vient du grec *charisma*, don gratuit, dérivé de *charis*, la grâce. Si l'on parle du charisme d'une personne comme d'un talent propre, dans le christianisme en revanche, le charisme est avant tout un don de l'Esprit Saint: « À chacun est donné de manifester l'Esprit en vue du bien de tous », écrit saint Paul dans sa Première Épître aux Corinthiens (1Co12, 7).

Un charisme n'est donc jamais donné pour soi mais pour le « bien de tous ». Le dernier Concile insiste en effet sur le sens collectif du terme: l'on parle ainsi du « charisme » d'un institut, d'une communauté ou d'une congrégation religieuse. En ce sens, « le charisme peut être défini comme un moyen pour s'approcher d'un groupe social particulier, complète le dominicain Jean-Claude Lavigne (1). Ce moyen peut être l'école, l'hôpital ou la présence dans les quartiers. Il est porté par un élan, qui s'incarne dans un fondateur, et sa validité est reconnue par l'Église. »

« Force d'inspiration, un charisme est un talent, une aptitude, une habileté, une capacité d'agir », écrit le théologien québécois André Charron (2). Selon lui, le charisme d'un institut se compose de trois éléments:

- une spiritualité,
  - des « axes de mission » et
  - un projet de vie communautaire,
- « mais il se définit par la mission d'ensemble reliée à une vision particulière ».

## **Comment reconnaître un charisme ?**

Trois critères plus particuliers déterminent l'authenticité d'un charisme:

- une inspiration particulière de l'Esprit Saint,
- un désir de se conformer au Christ et
- un amour constructif de l'Église.

Ils sont développés dans les Directives de base sur les rapports entre les évêques et les religieux dans l'Église, publiée par la Congrégation pour les évêques en 1978. Le document évoque notamment la nécessité de la « fidélité au Seigneur », mais aussi une attention portée « aux circonstances et aux signes des temps ». Le charisme se reconnaît aussi, poursuit le document romain, par l'acceptation des règles de l'Église, « de l'audace dans les initiatives, de la constance dans le don, (et) de l'humilité pour supporter les contretemps ».

Les ecclésiologues expliquent que la reconnaissance de la validité et de la pertinence d'un charisme nécessite du temps. « L'Église souhaite vérifier qu'il s'agit bien d'une inspiration nouvelle et originale, et non d'une lubie d'un individu particulier », précise le P. Jean-Claude Lavigne. Cette reconnaissance peut être établie par l'évêque local ou par les dicastères compétents au Vatican.

## **Quel rôle le fondateur d'un charisme joue-t-il ?**

Paul VI souligne que le charisme particulier des fondateurs est « une orientation permanente qui permet la croissance intérieure et le changement ». Il « est ensuite réinterprété à travers les années en fonction des besoins de l'Église et du monde. Il constitue le fondement sur lequel repose l'institut. Il est appelé à s'ouvrir et à s'actualiser », écrit le P. Laurent Boisvert (3). Il s'agit d'une « "expérience de l'Esprit" transmise aux disciples pour être vécue par ceux-ci, gardée, approfondie, développée constamment en harmonie avec le Corps du Christ en croissance perpétuelle », peut-on lire dans l'exhortation de Jean-Paul II, *Vita Consecrata*.

Paul VI précise aussi que l'esprit, ou le « charisme », d'un institut a une durée indéfinie, mais que cet institut, comme organisation, peut changer ou demeurer statique, selon la force et l'efficacité de son fondateur. « Aujourd'hui, une congrégation dont le charisme est l'éducation peut par exemple se demander quelle attitude adopter par rapport aux réseaux sociaux: quelle place leur donner? Comment s'en servir? Comment prévenir l'addiction auprès des

jeunes? », illustre le P. Lavigne. C'est ainsi que les membres de l'ordre des trinitaires, fondé en 1194 pour racheter les chrétiens prisonniers des Maures, œuvrent aujourd'hui en faveur des « esclaves des temps modernes » (drogues et prostitution, travaux forcés, esclavages modernes).

L'Église demande aux membres des instituts religieux d'être « fidèles au charisme fondateur et au patrimoine spirituel ensuite constitué ». « Cette fidélité à l'inspiration des fondateurs et des fondatrices, don de l'Esprit Saint, permet précisément de retrouver et de revivre avec ferveur les éléments essentiels de la vie consacrée », peut-on lire dans l'exhortation Vita Consecrata.

### **En quoi un charisme peut-il être « nouveau » ?**

Les innovations peuvent concerner de multiples points, comme la structure, le mode de vie ou la manière de répondre aux défis de la société actuelle. « Il peut s'agir d'un institut qui choisit par exemple de vivre une spiritualité commune sans que les membres ne vivent ensemble. C'est le cas des béguinages. Cela peut aussi concerner un mode de gouvernement, ou une attention particulière aux pauvretés nouvelles », explique le P. Lavigne. Si des instituts ou des congrégations disparaissent régulièrement, « on ne peut pour autant parler de la "mort" d'un charisme, poursuit le dominicain. Certaines congrégations étaient par exemple très typées pour le monde ouvrier, et ont aujourd'hui disparu. Elles n'étaient plus adaptées au monde actuel. Leur charisme n'est pas mort: il a accompli son œuvre. »

P0014A0015.FULL.pdf

© 2014 la Croix. Tous droits réservés. Numéro de document :  
news-20140913-LC-assignment\_505129

(1) «\_Voici, je viens\_» : la vocation religieuse, Bayard, 2012, 220 p., 15 €.

(2) «La reconnaissance du charisme d'une communauté religieuse. Le cas de la Congrégation de Sainte-Croix», revue Théologiques, vol. 17, no 1, 2009.

(3) Charisme, spiritualité, mission : éléments d'un institut religieux partagés avec les laïcs, Bellarmin, 2009, 12 €.